

Carte scolaire 2024/2025 fermetures à l'ouest ouvertures à l'Est

Le déséquilibre du Gers se poursuit



Carte scolaire 2024/2025 fermetures à l'ouest ouvertures à l'Est

Structure de concertation le Comité départemental de l'Education nationale (CDEN) connaît souvent dans ses ultimes étapes pour définir la carte scolaire départementale des discussions âpres et très animées entre ses différentes composantes tant leurs intérêts sont parfois opposés. Il semblerait que la réunion qui s'est déroulée ce jeudi matin à Auch sous le patronage du préfet Laurent Carrié se soit déroulée dans un esprit apaisé, face aux contraintes imposées par le rectorat et les demandes des autres parties.

Pas de poste nouveau mais pas de perte

La question primordiale était de préserver l'équilibre entre la nécessité d'ouvrir de nouvelles classes pour faire face à des accroissements d'effectifs et accepter des fermetures sur des postes en sous effectifs par rapport "aux normes". Choses toujours délicates à faire accepter dans un tissu rural très attaché à ses acquis.

Une situation clivante encore une fois pour le département puisque les fermetures se situent à l'ouest et les ouvertures à l'est

Une bonne nouvelle émergera pour la prochaine rentrée scolaire, c'est le maintien global du nombre d'enseignants malgré la perte d'une grosse centaine d'élèves. Un mouvement qui hélas se poursuivra dans les années futures avec la baisse de la natalité et le vieillissement de la population sur le département.

Les jeux sont faits pour la prochaine rentrée scolaire.

Sept classes fermeront : Cazaubon à l'école élémentaire - Condom à la maternelle Jacques Prévert - Riguepeu l'école élémentaire - les quatre autres fermetures concernent des regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI) Lannepax/Dému - Lasseran/Saint Jean le Comtal - Castillon Massas/Roquelaure - Lavardens/Roquefort

Cinq classes ouvriront : Fleurance à la maternelle Victor Hugo - Lectoure à l'école maternelle La Ribambelle - Montégut à l'école primaire - Seissan école élémentaire - Tournecoupe école primaire

Une création avec un poste de coordination de décharge de directeur d'école

Un poste reste à attribuer, il le sera au moment de la rentrée.

Le CDEN présidé par le préfet du département est composé de 30 membres :

- 10 représentants des collectivités territoriales : communes, départements et régions -
- 10 représentants des personnels des établissements d'enseignement et de formation
- 10 représentants des usagers : parents d'élèves, associations, etc.

Le conseil émet un avis sur la carte scolaire du département (écoles, collèges), le règlement départemental des écoles, les rythmes scolaires, le ramassage, la sécurité. Il peut être consulté sur toute question relative à l'organisation et au fonctionnement du service public d'enseignement dans le département.